

Plan d'action 2010-2014 du réseau Accès culture

**Mémoire présenté par le
Conseil québécois du théâtre
Mai 2010**



Préambule

Suite à la lecture du Plan d'action 2010-2014 du réseau Accès culture, le Conseil québécois du théâtre (CQT) tient à saluer la rigueur et le professionnalisme de cette démarche qui contribuera à rendre accessible la richesse artistique et culturelle sur l'ensemble du territoire montréalais. En offrant une programmation variée composée de spectacles de différentes disciplines, de création ou de répertoire, tant pour le grand public que pour le jeune public, ce Plan d'action représente un levier efficace pour faire de Montréal une métropole culturelle à part entière.

Le CQT endosse la plupart des principes directeurs, objectifs et cibles d'augmentation du Plan. Il souhaite cependant émettre certains commentaires, réserves et recommandations sur chacun des volets du document, afin de s'assurer que soient prises en considération les préoccupations du milieu théâtral.

I – L'offre

L'importance accordée par le Plan d'action à la variété des publics au sein de sa programmation mérite d'être saluée. L'art théâtral doit pouvoir rejoindre un maximum de citoyens. Il est donc important que les spectacles présentés s'adressent autant aux jeunes publics, lors de représentations familiales ou scolaires, qu'à un public adulte. De plus, la programmation diversifiée que vise le Plan d'action permettra de mettre en valeur la variété des esthétiques théâtrales qu'offrent les nombreuses compagnies montréalaises.

L'accessibilité du théâtre jeunesse sur l'ensemble du territoire montréalais constitue un enjeu des plus cruciaux. Le CQT estime donc que le maintien de 25 % de spectacles jeunes publics dans l'offre du réseau représente une cible adéquate. Il importe en effet d'inciter les jeunes à fréquenter des lieux culturels et à côtoyer les artistes québécois. À cet égard, le réseau Accès culture peut jouer rôle déterminant comme lieu de transmission culturelle. Pour le milieu théâtral, cette fréquentation du théâtre professionnel par la jeunesse exerce aussi un rôle important dans la mesure où elle engage la pérennité même de l'art théâtral québécois, de sa pratique et de son évolution. Le renouvellement des publics, et même des artistes du théâtre, tient beaucoup à l'immersion et à la fréquentation dès le plus jeune âge du monde artistique.

Le CQT accueille favorablement l'objectif d'augmenter la part de la relève dans la programmation du réseau dans une proportion de 66 %. Accès culture représente un formidable tremplin pour les compagnies émergentes et de la relève. Ces compagnies sont formées d'artistes et de travailleurs culturels qui pratiquent leur art depuis un certain nombre d'années et qui témoignent d'une toute jeune pratique artistique professionnelle qu'il importe d'encourager. Le soutien à ces compagnies est donc essentiel au développement et à la vitalité du milieu théâtral québécois, en ce qu'il permet à des voix particulières de s'exprimer ainsi qu'à de jeunes artistes de faire leurs premiers pas professionnels.

Les projets d'incubation et de résidences artistiques sont des outils indispensables pour les artistes de théâtre. Non seulement agissent-ils comme une étape importante du processus de création artistique, mais ils favorisent également un rapprochement entre les diffuseurs et les compagnies. Sur cet aspect, les cibles proposées dans le Plan d'action semblent appropriées. Le CQT estime cependant que le document gagnerait à être plus exhaustif sur ce qu'il entend par projet de résidence artistique, de même que sur le processus d'attribution de ces résidences et le nombre de jours offerts par projet. En outre, il serait souhaitable que les projets d'incubation respectent la variété des esthétiques théâtrales ainsi que les différents types de publics auxquels s'adressent les œuvres en processus de création.

III – La demande – médiation et accompagnement

Les activités de médiation sont de véritables outils de démocratisation des arts. Elles constituent souvent une porte d'entrée dans l'univers artistique pour plusieurs personnes et une façon d'approfondir leur compréhension des arts pour d'autres. C'est au cours de ces activités de médiation que peut s'effectuer une meilleure appréciation de l'art théâtral et par conséquent permettre une plus grande diffusion du théâtre québécois sur le territoire montréalais. Le CQT accueille favorablement l'objectif de consolider la médiation comme une pratique régulière dans l'ensemble du réseau de diffusion Accès culture et considère adéquat l'objectif de maintenir une cinquantaine de projets financés chaque année. Le Plan d'action mériterait cependant quelques éclaircissements à propos des cachets versés lors des activités de médiation. De plus, il n'est pas fait mention d'une rémunération pour les artistes qui participeront à ces activités. Or, il importe que ces derniers soient rémunérés dans la mesure où ils contribuent directement à leur conception et réalisation.

IV - Les équipements

La présence d'un lieu de diffusion représente la pierre angulaire d'un accès citoyen aux arts professionnels de la scène sur le territoire montréalais. Le CQT salue la mise en place d'un programme de mise à niveau des salles de spectacles professionnelles ainsi que l'objectif de doter d'un lieu de diffusion les arrondissements Anjou, Pierrefonds-Roxboro et Verdun. Ces investissements contribueront à rendre justice à la qualité artistique et esthétique des spectacles qui y seront présentés. De plus, les retombées socioculturelles positives des salles de spectacles professionnelles sont nombreuses, comme le souligne le Réseau indépendant des diffuseurs d'événements artistiques unis (RIDEAU) dans son étude sur les coûts de la diffusion¹. Elles participent de façon active à la démocratisation, à l'ancrage et au rayonnement des arts de la scène sur le territoire en plus de contribuer plus largement au développement des disciplines artistiques.

V - Les ressources

Le Plan d'action indique qu'Accès culture « vise à se doter d'une politique de cachets ajustée en fonction des standards du marché² ». Bien que le CQT se réjouisse de la cible d'augmentation de 50 % du cachet moyen versé en arts de la scène, il souhaite toutefois attirer l'attention sur l'importance de rémunérer les artistes de théâtre sans égard au type de spectacle produit. Les standards du marché en théâtre tendent à une sous rémunération des artistes des spectacles jeunes publics. En effet, le prix de vente d'un spectacle jeunes publics en circulation sur le marché québécois est anémique et stationnaire depuis plus de 10 ans avec des cachets stagnant entre 1 200 \$ et 1 600 \$³. La comparaison avec les prix des spectacles au théâtre pour adultes est simplement accablante, ceux-ci se situant entre 3 500 \$ et 7 000 \$⁴. En conséquence, le prix de vente du spectacle en théâtre jeunes publics oblige les producteurs à devoir verser des cachets inférieurs aux artistes. Accès culture doit donc demeurer vigilant face à cette problématique en s'assurant que les cachets versés aux compagnies demeurent les mêmes, peu importe le type de spectacle présenté.

¹ Réseau indépendant des diffuseurs d'événements artistiques unis. *Étude sur les coûts de la diffusion chez les diffuseurs pluridisciplinaires membres de RIDEAU*. Montréal : 2009.

² *Ibid.*, p.18.

³ Maison Théâtre et Théâtre Unis Enfance Jeunesse. *La valeur économique du théâtre jeune public au Québec*. Montréal : 2006.

⁴ *Idem*.

Conclusion

Le réseau de diffusion Accès culture assure un rôle essentiel dans le développement et la valorisation des disciplines des arts de la scène à Montréal. Ses nombreuses activités ont des répercussions positives sur la qualité de vie des citoyens. La lecture du Plan d'action a permis de constater que ses objectifs participeront activement à consolider la vie culturelle sur le territoire montréalais.

Les fonds qui seront investis dans le réseau Accès culture favoriseront à n'en pas douter une meilleure diffusion des arts de la scène et un plus grand accès citoyen aux arts professionnels. C'est pourquoi il importe que la Ville de Montréal renforce également son soutien au Conseil des arts de Montréal (CAM), en ce qu'il représente la pierre angulaire du rayonnement de la vie artistique montréalaise. Le financement des activités de diffusion du réseau Accès culture doit permettre de consolider le soutien à la création et à la diffusion offert par le CAM, car ces deux structures poursuivent des objectifs complémentaires et essentiels sur le plan de vitalité culturelle.

Enfin, le CQT espère que le réseau Accès culture poursuivra son dialogue avec les autres intervenants de la diffusion à Montréal. Nous encourageons donc Accès culture à maintenir sa collaboration avec les associations nationales, toutes situées sur le territoire montréalais, afin de bénéficier de leur expertise.